

Compte-rendu du Conseil Municipal du mardi 23 janvier 2018

Excusés : *LEPEC Bertrand, LEDAUPHIN Cédric & MOREL Nicolas*

Absent : *FLEURY Jacky*

09/13 présents (10 votants)

M. MOREL Nicolas donne pouvoir à M. HEURTEBIZE Grégory

ÉCOLE (Rythmes scolaires 2018/2019)

Nous devons prendre une nouvelle délibération au sujet des rythmes scolaires qui seront adoptés pour notre commune lors de la rentrée 2018/2019. Un rappel est fait sur ce que nous avons entrepris pour asseoir notre décision :

- Un courrier avait été envoyé par l'Inspection d'Académie pour que nous rendions une réponse dans le courant du mois de janvier.
- Un sondage a été proposé aux familles BAZOGÉENNES des enfants scolarisés.
- Une réunion entre les élus des parents d'élèves, des enseignants, des employés et des élus municipaux a été effectuée en amont d'une réunion publique sise même lieu, même jour.
- Une réunion publique s'est déroulée où les arguments des deux rythmes, qu'ils soient avantages ou inconvénients, ont été débattus.
- Un contact avec nos Sénateurs (qui s'occupent des collectivités) a également été effectué pour connaître la position de l'État sur le fonds d'amorçage et sa pérennité.
- Un mail de recensement des communes de MAYENNE COMMUNAUTE a été envoyé pour connaître la "tendance".

Nous délibérons (dont 1 voix par pouvoir) :

**Pour : 10
Contre : 00
Abstention : 00**

Un mail a été envoyé aux enseignantes et aux élus communautaires pour les informer de notre décision. Aussi, des contacts téléphoniques auprès d'un élu référent de la commune de BELGEARD (concerne l'ALSH) et de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de notre territoire ont été effectués.

ÉCOLE (Demande de subvention)

Une enseignante des maternelles nous demande une subvention pour l'achat de mobiliers servant au rangement de divers outils pédagogiques (MONTESSORI etc...).

Une demande similaire avait été demandée l'année dernière mais nous avons refusé car l'achat avait déjà été effectué.

Concernant ladite demande, nous pourrions accepter mais les prix proposés nous semblent élevés (environ 600 € pour 3 petits meubles), nous proposons de trouver une solution alternative : faire une étagère par le biais d'un menuisier ou acheter des caisses de rangement etc...

Un élu référent de l'école va se renseigner et voir avec l'enseignante ce qui pourrait être, à moindre coût, le mieux pour tous.

Nous proposons de remettre notre décision d'aide au prochain conseil en fonction des éléments précités.

Nous délibérons (dont 1 voix par pouvoir) :

Pour : 10
Contre : 00
Abstention : 00

L'enseignante a été prévenue de notre décision et nous attendons le prochain conseil pour statuer.

VESTIAIRES - FOOTBALL

Nous devons choisir le projet des futurs vestiaires de football. Des réunions ont eu lieu et nous avons rencontré, par deux fois, l'architecte.

Quelques éléments nouveaux :

- Le projet n°1 ne serait pas subventionné car les surfaces des vestiaires seraient trop minimes.
- Le projet n°2 rentrerait dans notre budget prévisionnel.
- Le projet n°3, idéal il est vrai, est beaucoup trop onéreux.
- Une rencontre s'est déroulée avec le président de la commission d'attribution des subventions.
- Le samedi 27 janvier, aura lieu une réunion explicative entre les élus et les représentants du club (sont également invités leurs membres).

Nous délibérons (dont 1 voix par pouvoir) :

Pour : 10
Contre : 00
Abstention : 00

PERSONNEL (Recrutement)

Laura BELLANGER ayant obtenu un poste plus intéressant que le nôtre dans une collectivité voisine, nous a fait part de son départ à compter du 1^{er} février prochain. Nous avons 15 jours pour trouver un remplaçant.

Un recrutement s'est déroulé le lundi 22 janvier. Trois candidats avaient postulé.

Suite aux entretiens, le bilan des 3 postulants est explicité. Le candidat retenu est une femme : Flora BODEY. Elle fera ses premiers pas à la cantine dès le vendredi 26 janvier pour assurer une "passation" avec Laura.

Nous proposons le recrutement de Flora BODEY pour un contrat dit "aidé" de 26h00 / semaine et subventionné à 50 %. Ce contrat est d'une durée de 9 mois, renouvelable 1 fois.

Nous délibérons (dont 1 voix par pouvoir) :

Pour : 10
Contre : 00
Abstention : 00

Les candidats ont été rappelés pour leur transmettre nos décisions.

PERSONNEL (Reconduction de contrat)

Il nous faut proroger le contrat d'Amandine qui avait remplacé Mélissa (poste pour poste).

Nous délibérons (dont 1 voix par pouvoir) :

Pour : 10
Contre : 00
Abstention : 00

ASSURANCES

Le Centre De Gestion 53 (CDG 53) nous demande de délibérer pour consulter, de façon groupée, une assurance pour nos personnels : Le contrat CNP.

Le futur contrat, en fonction de la société retenue, courrait jusqu'en 2022.

Nous délibérons (dont 1 voix par pouvoir) :

Pour : 10
Contre : 00
Abstention : 00

QUESTIONS DIVERSES

MAISON CHRÉTIEN

*Avant le démantèlement, nous prendrons appui auprès du C.A.U.E.
Sommes dans l'attente de leur proposition. À suivre pour un démantèlement durant le premier semestre.*

ILLUMINATIONS

Un retour des illuminations 2017/2018 est synthétisé. Nous investirons dans une autre traverse pour la rue de MAYENNE, puis dans un spot qui illuminera le clocheton de la mairie. Ensuite, il restera à la commission de se renseigner sur les éventuels soldes.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Une remorque "RADAR" sera implantée sur notre commune les semaines 20 et 21. Cela nous permettra de la déplacer à des endroits stratégiques et relever les points sensibles pour mener à bien notre réflexion globale sur "la sécurité routière dans notre village". Une commission sera créée pour cela au printemps.

VOIE VERTE

Nous attendons une réponse de l'entreprise pour connaître le début des travaux.

Un rendez-vous sur les lieux est programmé le lundi 29 janvier à 16h00.

PERSONNEL COMMUNAL

Stéphane se fera opérer le 14 février. Il nous faut réfléchir à son remplacement, voire une embauche supplémentaire en contrat "aidé". Nous nous renseignerons auprès de la "Mission Locale".

A.L.S.H

Nous ouvrirons l'ALSH, lors des vacances de printemps (pâques), les deux premiers jours des vacances (le jeudi et vendredi) et les trois derniers jours de la semaine suivante (mercredi, jeudi et vendredi). Soit les 24 après-midi, 25 et 26 avril et les 2, 3 et 4 mai.

Prochain conseil le mardi 20 février 2018